

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

154245
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 487

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Benoutala

Bouchaib

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. CHAFIK Fouad
MEDECIN EXPERT
Bd Oued Oum Errahbi - Casablanca N° 4 Ouïfa
Tél: 0522 20 51 65

Cachet du médecin :

Date de consultation : 07.01.13

Nom et prénom du malade : Benoutala bouchaib Age :

Lien de parenté :

lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ALD ALC Pathologie :
Affection

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/04/13 S			15000H	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE WHAYA MOULOUYA ZEKRI Abdellati Docteur en Pharmacie 200-222-224 Bd Oued Moutouya El Oulfa Casablanca - Tél : 0522.90.51.13 ICE : 00229122000071</p>	27/02/2023	55000

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
D.O.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

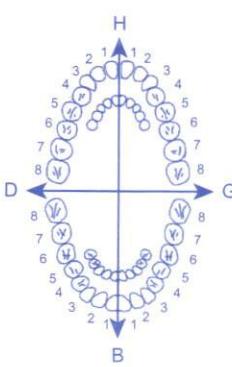
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

EXPERT ASSERMET PRES LES TRIBUNAUX
 Dipômé de l'Université de Montpellier 1
 PREVENTION ET DEPISTAGE EN GYNECOLOGIE
ECHOGRAPHIE

خبير محلف لدى المحاكم
 خريج جامعة مونبليي 1
الفحص بالصدى

Casablanca, le :

17/02/13

RENDEZ-VOUS دouchais

133,00

- Biomathol plus

PHARMACIE WILAYA MOULOUYA
 ZEKRI Abdellati
 Docteur en Pharmacie
 220-222-224 Bd Oued Moulaya El Oulfa
 Casablanca - Tél: 0522.90.51.13
 ACE: 002291220000671

215,00

- Racine 40(6%)

28,80

- Codalmol

72,00

1 V x 3- Haar salbutamol

18,70

- Elopapin 100 mg x 12

PHARMACEUTICALS
ZEKRI Abdellati
Docteur en Pharmacie
220-222-224 Sidi Oulouya El Oulfa
Casablanca - Tel: 0522905113
ICE: 002291220000074

28,00DH

Nodol 500mg
14x3

SV

~~ZEKRI Abdellati
Docteur en Pharmacie
220-222-224 Sidi Oulouya El Oulfa
Casablanca - Tel: 0522905113
ICE: 002291220000074~~

Dr. CHAFAIK Fouad
30 Oulouya El Oulfa - Casablanca - Tel: 0522905103

NO - DOL CODEINE
CP 820
P.P.V : 28DH00
0
PER.34/2027
LOT : 22E005
6 118000 061861

NO - DOL CODEINE
CP 820
P.P.V : 28DH00
0
PER.34/2027
LOT : 22E005
6 118000 061861

NO - DOL CODEINE
CP 820
P.P.V : 28DH00
0
PER.34/2027
LOT : 22E007
6 118000 061861

CODAMOL PLUS
16 comprimés effervescents
P.P.V : 28,80DH
0
6 118000 191872

LOT: 2211032
FAB: 11/2022
EXP: 11/2025
PVC: 133.00DH

PPV: 215DH00

Poids Net / Net Weight: 82g e
PPV 72 DH
LOT: L2259 EXP: 03/2025

PPI 18DH30 / EX 7/2/25
LOT 28006 1